



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/9/25
11 avril 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Neuvième réunion

Bonn, 19–30 mai 2008

Point 4.17 de l'ordre du jour provisoire*

COMMUNICATION, ÉDUCATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC – RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Note du Secrétaire exécutif

I. INTRODUCTION

1. Dans sa décision VIII/6, la Conférence des Parties a approuvé une courte liste d'activités prioritaires pour la mise en oeuvre du programme de travail pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public en fonction d'une courte liste d'activités prioritaires. L'application de cette décision a été maintenue à l'étude par le Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public qui a décidé de faire de la courte liste d'activités prioritaires l'assise de la mise en oeuvre du programme de travail et qui a élaboré le programme d'action 2008-2010, un plan de travail informel continu dont l'objet est d'orienter la mise en oeuvre du programme de travail. Le programme d'action 2008-2010 est disponible sous la forme d'un document d'information pour la neuvième réunion de la Conférence des Parties (UNEP/CBD/COP/9/INF/23).

2. Dans le contexte de la courte liste d'activités prioritaires et du programme d'action, la section II de la présente note décrit l'état d'avancement du programme de travail sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public durant la dernière période biennale, en particulier les mesures prises par le Secrétaire exécutif conformément à cette liste. Elle comprend également des informations sur les activités des Parties, qui ont été portées à l'attention du Secrétariat. Le rapport contient par ailleurs les observations du Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public sur la réalisation des différentes activités prioritaires. On trouvera dans la section III du document un projet de décision.

3. Durant la période biennale, grâce à la générosité de donateurs et grâce également à la meilleure utilisation des rares ressources humaines et financières disponibles, le Secrétaire exécutif a redoublé d'efforts pour exécuter la plupart des activités prioritaires qui lui ont été confiées. En conséquence, des progrès considérables ont été accomplis. Il n'empêche que des fonds en quantité suffisante et prévisible seront nécessaires pour maintenir l'élan imprimé jusqu'ici. En outre, les Parties doivent s'efforcer

/...

Afin de réduire au maximum les impacts sur l'environnement des processus du Secrétariat et de contribuer à l'initiative du Secrétaire général en faveur d'une ONU sans effet sur le climat, le présent document a fait l'objet d'un triage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

davantage de faire rapport sur l'état d'avancement du programme de travail au niveau national. Au cours de la période biennale à venir, les Parties sont encouragées à coordonner leurs activités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public avec les objectifs de la célébration de l'Année internationale de la diversité biologique en 2010.

II. APERÇU DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET OPTIONS POUR FAIRE PROGRESSER LES TRAVAUX

A. Introduction

4. La Conférence des Parties n'a cessé de souligner l'importance de la mise en oeuvre de l'article 13 à l'appui de tous les programmes de travail de la Convention. À sa quatrième réunion, elle a décidé que les questions relatives à l'éducation et à la sensibilisation du public devaient être intégrées dans tous les points sectoriels et thématiques de ces programmes de travail et en devenir une partie intégrante. Cette approche, elle l'a réitérée à sa cinquième réunion. À sa sixième réunion, la Conférence des Parties a adopté la décision VI/19 sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public. À sa huitième réunion, elle a adopté la décision VIII/6, qui donnait les grandes lignes d'une stratégie de mise en oeuvre du programme de travail durant la période biennale, consacrant une courte liste d'activités prioritaires. Cette liste, qui figure à l'annexe II de la décision, avait pour objet de cibler les efforts du Secrétaire exécutif et des Parties dans le court terme et, en particulier, durant la période biennale, tout en contribuant à la mise en oeuvre à plus long terme du programme de travail.

5. Après la huitième réunion de la Conférence des Parties, le Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public s'est réuni en décembre 2006 et il a tenu une séance de réflexion approfondie sur les moyens d'exécuter les dix activités prioritaires. Le document qui en a résulté, à savoir le programme d'action pour la période 2008-2010, vise à tirer parti de la liste des tâches confiées au Secrétaire exécutif et aux Parties dans la brève liste d'activités prioritaires. Il résume et structure les idées exprimées par le Comité consultatif informel sous la forme d'une stratégie cohésive à court terme. Et il le fait en identifiant l'importance de chaque activité pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public en général ainsi que la relation entre les activités en particulier. Il définit ensuite les mesures suivantes à prendre d'une manière détaillée, identifiant les partenaires et le calendrier de leur application, et signalant les lacunes en matière de ressources et d'action. Le document devrait être utilisé comme une feuille de route pour l'exécution des activités durant la période biennale en cours (2007-2008) et comme une manière de penser à des activités pendant la période importante entre les neuvième et dixième réunions de la Conférence des Parties, qui coïncidera avec la célébration de l'Année internationale de la diversité biologique en 2010.

B. Activités de caractère général exécutées par le Secrétaire exécutif à l'appui de la décision VIII/6

6. Comme suite aux recommandations que renferme la décision VIII/6, le Secrétaire exécutif a modifié les besoins en personnel nécessaires pour soutenir la mise en oeuvre du programme de travail sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public. Un fonctionnaire de la division de la vulgarisation et des principaux groupes a été réaffecté à temps plein pour servir de responsable de la mise en oeuvre des travaux consacrés à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public. Le poste de fonctionnaire de l'information a lui aussi été pourvu. Des correspondants ont été désignés pour un certain nombre des principaux groupes dont les organisations non gouvernementales, les communautés autochtones et locales, les milieux scientifiques (y compris les universités), les entreprises, les jeunes, les enfants et les femmes. Le Secrétaire exécutif a également accru la participation du Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public, et il a facilité la participation de représentants des communautés autochtones et locales. Dans le passé, faute de ressources suffisantes, les réunions du comité avaient lieu en marge des grandes réunions de la Convention et la participation n'était pas financée. Grâce aux dons généreux du Gouvernement des Pays-Bas en 2006 et du Gouvernement allemand en 2008, le Comité consultatif informel a tenu deux réunions

où les pays en développement Parties étaient largement représentés. Ces réunions ont contribué à la mise en oeuvre du mandat qui lui avait été confié.

7. Des efforts ont été faits pour accroître les synergies entre les Secrétariats de la Convention sur la diversité biologique, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour ce qui est des questions relatives à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public. À ses septième et huitième réunions, tenues à Bonn et Madrid en juin et septembre 2007 respectivement, sur la base d'une contribution du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, le groupe de liaison mixte des trois conventions de Rio s'est mis d'accord sur la base d'une contribution soumise par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique des activités conjointes relatives au rayonnement et à la communication, y compris une page Internet conjointe, des messages et un bulletin. Il en a résulté la convocation d'un atelier sur le renforcement des synergies entre les Secrétariats sur l'éducation, les communications et les outils Internet, qui a eu lieu les 31 janvier et 1^{er} février 2008 à Bonn (Allemagne). Les délibérations ont abouti à un certain nombre de recommandations dans ces domaines. Les correspondants des Secrétariats chargés des communications ont reçu pour mandat de peaufiner les recommandations à soumettre à la neuvième réunion du groupe qui se tiendra le 17 mai 2008 à Bonn (Allemagne) et que présidera le Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique. En outre, le groupe de travail des chefs de secrétariat a décidé à sa première réunion tenue en septembre 2006 à Gland (Suisse) de créer un groupe de travail composé des fonctionnaires de l'information des membres afin de promouvoir un message concerté.

8. Des efforts ont également été faits pour accroître les synergies entre les Secrétariats du groupe de liaison sur la diversité biologique. A leur cinquième réunion tenue à Gland en septembre 2006, les membres ont fait leur proposition au Secrétaire exécutif de créer une page web commune. Des membres du groupe de liaison ont également été dans le groupe de travail interinstitutions établi pour la Journée internationale de la diversité biologique et de l'Année internationale de la diversité biologique en 2010.

9. Des efforts ont été faits pour améliorer les communications d'entreprise du Secrétariat de la CDB. A cette fin et en date du 22 mai 2007 à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la diversité biologique, le Secrétariat a lancé une nouvelle version de son site Internet. Une année après son lancement officiel, les pages du nouveau site Internet du Secrétariat ont été visitées 6 459 808 fois et le site lui-même l'a été 81 118 705 fois, soit une augmentation de 75% par rapport à la même période il y a un an. En 2008, l'étude faite par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU des principaux sites Internet pour actualiser le SIDSNet a révélé que le site Internet de la CDB est "au nombre des meilleurs". Le site Internet du Secrétariat devient largement plus perceptible et plus populaire en tant qu'outil plus solide de communication et de rayonnement. Une version espagnole et française du site Internet a également été lancée et ce, grâce du soutien financier des Gouvernements espagnol et français. D'autres donateurs intéressés ont été contactés par le Secrétaire exécutif pour promouvoir le site Internet dans les trois autres langues des Nations Unies. Le nouveau site Internet complète les efforts de rayonnement et de communication entrepris par le Secrétaire exécutif, y compris transformer la célébration de la Journée internationale de la diversité biologique en un important outil de communication aux niveaux national et mondial.

10. Durant la période biennale, des brochures thématiques et des pochettes d'information ont été préparées pour aider les Parties à organiser la célébration de la Journée internationale de la diversité biologique. D'importants événements ont été organisés au siège du secrétariat à Montréal en 2006 et 2007. Des brochures thématiques ont été produites tandis qu'un rapport décrivant les événements organisés par les Parties et partenaires a été établi par le Secrétariat. Il en a résulté que 63 Parties, un nombre plus élevé que les années antérieures, ont célébré cet événement en 2007. Grâce au concours

financier généreux de la Norvège, la célébration le 22 mai 2007 de la Journée internationale de la diversité biologique sur le thème “La diversité biologique et les changements climatiques” a été un grand succès. Des matériels d’information traduits dans les six langues des Nations Unies ont été préparés de même que l’a été une exposition. La principale cérémonie a eu lieu au Jardin botanique de Montréal avec la participation de plus de 300 personnes dont les ministres de l’environnement du Canada et de la province du Québec et le maire de Montréal sans oublier les Secrétaires exécutifs de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention de Ramsar. Le Secrétaire exécutif encourage les Parties à s’offrir comme hôte durant la prochaine période biennale de la principale célébration de la Journée internationale de la diversité biologique. On trouvera ci-dessous dans les paragraphes 42 à 50 de la section consacrée à l’activité prioritaire 8 de plus amples détails.

11. La visibilité du Secrétariat et de la Convention a été considérablement renforcée durant la période à l’étude. De nouveaux outils de communication comme des communiqués et des messages ont été créés. 107 communiqués de presse et communiqués ont été publiés. Quarante messages écrits ont été publiés à l’occasion de journées internationales d’organisations sœurs ou distribués à de grandes réunions internationales. Des messages vidéo ont également été transmis. Plus de 150 déclarations ont été faites par le Secrétaire exécutif et 54 interviews ont eu lieu avec les médias. Neuf articles ont été écrits dans de grands magazines et une galerie de photographies du Secrétariat de la Convention est en cours de création afin d’établir une base de données de photographies du Secrétariat. Pour toucher un plus grand public, une *Année à l’étude* pour 2006 et 2007 a été préparée avec un rapport annuel des activités du Secrétariat. Depuis janvier 2008, des bulletins mensuels sur les activités du Secrétariat de la Convention ont été publiés. Des bulletins adressés à de grands groupes ont été publiés, notamment les suivants : *Gincanino* (jeunes et enfants); *Pachamama* (communautés autochtones et locales); *Business 2010* (entreprises); et *Biosafety*. Le bulletin adressé à la société civile sera lui aussi bientôt publié. Le magazine de haut niveau *Gincana* a été publié 5 fois et il contient vingt articles par des chefs d’Etat et de gouvernement, 14 ministres, 31 chefs de secrétariat d’organisations internationales et d’accords multilatéraux sur l’environnement, y compris trois articles par le Secrétaire général des Nations Unies.

12. Le Secrétaire exécutif a établi des liens avec diverses initiatives mondiales présentant un intérêt pour le programme de travail sur la communication, l’éducation et la sensibilisation du public. À cette fin, plusieurs partenariats ont été créés dont un mémorandum d’accord avec l’initiative du *Compte à rebours 2010* de l’UICN, une étroite coopération avec l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la culture et la science dans le domaine de la communication et de l’éducation, y compris l’intégration avec la Décennie de l’éducation en vue du développement durable, et la promotion du rôle du Programme des Nations Unies pour le développement dans une variété de projets de communication et de sensibilisation du public.

C. État d’avancement de la mise en oeuvre de la courte liste d’activités prioritaires

13. Durant la période biennale, la mise en oeuvre de la courte liste d’activités prioritaires décrites à l’annexe II de la décision VIII/6 a beaucoup avancé. Un accroissement des ressources humaines et financières a en effet permis au Secrétaire exécutif d’effectuer un nombre plus élevé d’activités relatives au programme de travail. Dans le même temps, du fait de la nature volontaire des contributions au programme de travail sur la communication, l’éducation et la sensibilisation du public, la continuité et l’institutionnalisation de ces activités n’en sont pas pour autant assurées. Pour que le programme de travail sur la communication, l’éducation et la sensibilisation du public puisse avancer, il faudra que de nouvelles ressources soient engagées, y compris des ressources humaines dans la Division de la vulgarisation et des principaux groupes.

14. Les rapports par les Parties sur les efforts qu’elles font pour mettre en oeuvre le programme de travail sur la communication, l’éducation et la sensibilisation du public devront être étoffés. À

l'exception du rapport sur les célébrations de la Journée internationale 2007 de la diversité biologique, le Secrétariat ne dispose que d'informations limitées sur les mesures prises par les Parties pour assurer la mise en œuvre des activités de la communication, d'éducation et de sensibilisation du public. Les mécanismes propres à faciliter autant que faire se peut l'établissement par les Parties de leurs rapports devraient être renforcés.

Activité prioritaire 1 : Mettre en place une structure ou procédure de mise en oeuvre des activités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public

15. Les structures de mise en oeuvre sont l'élément le plus fondamental requis pour la mise en œuvre du programme de travail. Comme indiqué dans la décision, les Parties sont libres de les configurer en fonction de leurs besoins et capacités particuliers mais elles sont encouragées à obtenir la participation d'un large éventail de parties prenantes et d'acteur. Il n'y a pas eu de la part des Parties des rapports détaillés sur l'état d'avancement de cette activité mais il y a des rapports sur les progrès accomplis, y compris de membres du Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public.

16. Compte tenu du niveau d'activité pour la Journée internationale 2007 de la diversité biologique, y compris une coordination plus étroite avec les ONG et la société civile dans l'organisation d'événements, il est manifeste qu'un certain nombre de Parties ont mis en place des structures à l'appui des activités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public. Toutefois, cela va au-delà de la Journée internationale de la diversité biologique. En Allemagne par exemple, les activités menées dans le cadre de la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable ont donné l'occasion de créer un groupe de travail sur la diversité biologique et d'intégrer la communication, l'éducation et la sensibilisation du public dans ses activités. Antigua-et-Barbuda et le Canada ont convoqué des groupes informels pour les activités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public qui comprennent la participation d'organisations de la société civile, de médias et d'acteurs en matière d'éducation. Un des résultats attendus de l'intégration des éléments de communication, d'éducation et de sensibilisation du public dans les ateliers régionaux et infrarégionaux sur les stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique est l'établissement de ces structures de mise en oeuvre. Pour faire avancer plus encore cette activité prioritaire, il faudra que le Secrétaire exécutif rassemble un plus grand nombre de données et qu'il assure la diffusion de pratiques et expériences modèles.

Activité prioritaire 2 : Évaluer l'état des connaissances et de la sensibilisation à la diversité biologique et déterminer la capacité de communication

17. À sa réunion en janvier 2008, le Comité consultatif informel a souligné la nécessité de lier les évaluations de la communication, de l'éducation et de la sensibilisation du public à des questions plus spécifiques comme le renforcement des capacités. Il a également noté la contribution potentielle des évaluations de l'opinion publique aux célébrations de l'Année internationale de la diversité biologique. Dans le même temps, il a été reconnu que ces évaluations sont des exercices à coefficient élevé de ressources qui dépassent la capacité de nombreux pays en développement Parties à la Convention. C'est pourquoi il a été recommandé que les Parties cherchent à faire des évaluations de la communication, de l'éducation et de la sensibilisation du public dans le contexte des projets d'évaluation existants comme les auto-évaluations nationales des capacités ou les futurs rapports nationaux.

18. Il sied de noter cependant que, pendant la période biennale, il a été procédé à des évaluations. Dans le cadre des préparatifs de la boîte à outils en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation du public, une enquête sur la demande a été faite, y compris la participation de plusieurs correspondants nationaux. Cette enquête a montré par dessus tout que les possibilités de travail en réseau

étaient les qualifications les plus demandées pour toutes les activités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public.

19. À la fin de 2007, l'Union européenne a demandé à la compagnie Gallup de faire une enquête approfondie de l'attitude des Européens sur la diversité biologique. Elle leur a demandé de préciser leur familiarité avec la notion de diversité biologique et le concept de l'appauvrissement de la diversité biologique. L'enquête a également couvert plusieurs autres aspects relatifs à l'appauvrissement de la diversité biologique dont les suivants :

- a) Niveau auquel les citoyens de l'Union européenne sentent qu'ils sont tenus au courant des questions relatives à la diversité biologique;
- b) Sources d'information préférées pour en apprendre davantage au sujet de l'appauvrissement de la diversité biologique;
- c) Opinions sur les principales causes de l'appauvrissement de la diversité biologique;
- d) Gravité perçue de l'appauvrissement de la diversité biologique aux niveaux national et mondial;
- e) Impact prévu de l'appauvrissement de la diversité biologique;
- f) Opinions sur la raison pour laquelle il est important d'arrêter l'appauvrissement de la diversité biologique;
- g) Efforts personnels déployés pour préserver la diversité biologique;
- h) Sensibilisation au réseau Natura 2000.

20. L'enquête a eu lieu entre le 20 et le 24 novembre 2007. Plus de 25 000 citoyens choisis au hasard et âgés de quinze ans et plus ont été interviewés dans les 27 Etats membres de l'Union. Au nombre des conclusions du rapport, il convient de mentionner que la plupart des personnes interrogées avaient certes entendu parler de la diversité biologique mais qu'un petit nombre seulement savait ce que cela signifiait. La compréhension portait sur la diversité biologique en tant que concept au niveau des espèces. Le problème au niveau mondial était considéré plus important qu'il ne l'était au niveau local. Les gens pensaient que l'appauvrissement de la diversité biologique aurait certes un impact mais que c'était leurs enfants qui en souffriraient. On trouvera un rapport sommaire sur : http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_219_sum_en.pdf. Compte tenu de la grande échelle à laquelle elle a été menée et compte tenu également de sa complétude, cette enquête a sans aucun doute fourni des données très intéressantes et utiles. Il a simultanément été noté qu'un projet de cette ampleur ne pourrait être exécuté avec succès dans d'autres régions que si des ressources suffisantes sont disponibles.

Activité prioritaire 3 : Élaborer des messages clés

21. Le Secrétaire exécutif a élaboré des messages sur les thèmes décrits dans la décision VIII/6 qu'il a ensuite diffusés par différentes voies. En règle générale, ces messages ont porté sur l'appauvrissement de la diversité biologique, sur ses conséquences pour le bien-être de l'humanité, en particulier les pauvres, et sur la nécessité d'appliquer la Convention. En termes plus concrets et liés qu'ils étaient à la mise en place d'un réseau de correspondants pour de grands groupes, les messages étaient conçus pour être ciblés et transmis à par le truchement de divers groupes de parties prenantes. La transmission de ces messages a été facilitée par le mécanisme du centre d'échange. Dans le cadre de la reconception du site

Internet de la Convention, des messages clés pour un certain nombre des différents programmes de travail ont été élaborés et affichés sur les principales pages du site. Les discours et déclarations du Secrétaire exécutif, y compris les messages commémorant les journées internationales ont été publiés et diffusés à la presse et au public.

22. Des publications destinées à de publics cibles, en particulier des bulletins pour les entreprises, les jeunes et les communautés autochtones et locales ont été publiées. La publication de plusieurs numéros du magazine Gincana a également renforcé les messages. Au moyen de la commande d'articles par des chefs d'Etat et des ministres, les messages de la Convention sont associés à d'éminentes personnalités. Des publications destinées à fournir une synthèse de données complexes ont également été créées. Il sied de mentionner à cet égard la brochure intitulée "The Value of Nature" préparée pour la deuxième réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée sur les aires protégées (<http://www.cbd.int/doc/publications/cbd-value-nature-en.pdf>). Elle est présentée dans un format graphique et contient des messages succincts sur les avantages économiques, culturels et sociaux que produisent les aires protégées. Elle a été bien accueillie à la réunion de ce groupe de travail et représente un bon modèle pour de futures publications.

23. Le Secrétaire exécutif a également fait la promotion de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et en a assuré la diffusion. En partenariat avec Greenfacts communications, des résumés collégiaux de cette édition, y compris des graphiques, ont été établis et affichés sur le site Internet de la Convention (<http://www.greenfacts.org/en/global-biodiversity-outlook>). Le Secrétariat a également collaboré avec l'UICN, la GTZ et le GEO-Magazine en Allemagne pour organiser une exposition de photographies sur les conclusions de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Utilisant les photos de ce magazine qui ont remporté des prix, cette exposition a été lancée à Berlin en Allemagne à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement et elle fera le tour de l'Europe avant de parcourir le monde à la neuvième réunion de la Conférence des Parties.

24. Les expositions photographiques sont devenues une partie importante des messages. En dehors de l'exposition susmentionnée, le Secrétaire exécutif a travaillé avec l'UNESCO et le Département de l'information au siège de l'ONU à New York à la création d'une exposition de photographies intitulée "Le visage humain des changements climatiques" qui montre les impacts négatifs sur les communautés autochtones et locales. L'exposition a été organisée pour la Journée internationale de la diversité biologique en 2007 à New York lors de la réunion du Forum international sur les peuples autochtones ainsi qu'à la Conférence générale de l'UNESCO à Paris et à la réunion du FIDA à Rome. Elle se tiendra également à la neuvième réunion de la Conférence des Parties et au Congrès de l'UICN qui se déroulera en octobre 2008 à Barcelone.

25. Les messages consacrés à l'importance de la taxonomie pour la Convention ont également été améliorés. Le Secrétariat a commémoré le 300^e anniversaire de Linnaeus, considéré par de nombreux spécialistes comme le fondateur de la taxonomie moderne, avec une conférence donnée dans les bureaux du Secrétariat le 23 mai 2007. Au nombre des invités figuraient le Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et celui de la Convention de Ramsar ainsi que des représentants du gouvernement suédois. Il est prévu que ces conférences deviendront un événement régulier à organiser en marge des grandes réunions organisées en vertu de la Convention.

26. Les messages relatifs aux travaux des conventions de Rio ont également été un important élément de activités prévues pour l'année. Désireux de mieux faire comprendre les liens qui existent entre les changements climatiques et la diversité biologique et ceux qui existent entre les différentes conventions, le Secrétariat a activement participé à la treizième réunion de la Conférence des Parties de la Convention-

cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui a eu lieu du 3 au 14 décembre à Bali en Indonésie. En participant au groupe de travail du groupe de communication des Nations Unies sur les changements climatiques, le Secrétariat a veillé à ce que la question de la diversité biologique a été incluse dans les messages clés pour les médias sur les changements climatiques. Le Secrétariat a organisé un événement conjoint des conventions de Rio pour marquer le lancement de notes d'information conjointes établies sur les forêts et l'adaptation et tenu deux conférences de presse. Il a également travaillé avec les Secrétariats de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification à la préparation d'un calendrier conjoint des conventions de Rio pour 2008. Ce calendrier a été distribué à la treizième réunion de la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

27. Le Comité consultatif informel a noté que, dans l'élaboration future des messages, le Secrétariat devrait dans l'avenir continuer de renforcer la coordination avec d'autres conventions, chercher l'occasion de communiquer avec le milieu des affaires et utiliser le langage de l'économie, et cibler les messagers comme les messages.

Activité prioritaire 4 : Appliquer la stratégie des relations avec les médias

28. Le Secrétaire exécutif n'a épargné aucun effort pour améliorer ses relations avec les médias. Durant la période à l'étude en effet, le Secrétaire exécutif a eu 64 interviews avec les médias dont des conférences de presse. Aux réunions les plus récentes de la Conférence des Parties, il a avec le pays hôte travaillé à la formulation d'une stratégie plus active avec les médias, ce qui a eu pour résultat une plus grande couverture dans la presse. Cette stratégie repose sur des séminaires et une formation pour journalistes ainsi que la promotion d'idées clés auprès de quelques journalistes. Le lancement à la huitième réunion de la Conférence des Parties de la deuxième édition des Perspectives mondiales de l'économie a également représenté une stratégie active à l'égard des médias, des exemplaires étant envoyés à l'avance à un certain nombre d'agences et de journalistes pour qu'ils puissent en traiter. Pour la neuvième réunion de la Conférence des Parties à Bonn (Allemagne), le Secrétaire exécutif, avec le concours financier du gouvernement espagnol, a pris les dispositions nécessaires pour la tenue d'une réunion de formation à l'intention des médias.

29. Les célébrations de la Journée internationale de la diversité biologique ont également été l'occasion de mettre en oeuvre une stratégie de médias plus active. Par le biais d'un partenariat conclu avec Inter Press Service, le Secrétaire exécutif a réussi à obtenir de la part des médias qu'ils couvrent ces célébrations et les thèmes de la Journée internationale dans un nombre de pays plus élevé que jamais.

30. Des efforts considérables ont été faits par les Parties pour établir avec les médias des relations à l'époque de la réunion de la Conférence des Parties. Un certain nombre de Parties assurent la formation comme l'information des médias. Les membres du Comité consultatif informel ont signalé que plusieurs Parties organisaient des conférences pour médias avant les réunions de la Conférence des Parties et ce, afin de mettre les représentants des médias au courant des questions à traiter. Pour la huitième réunion, le gouvernement espagnol a parrainé la participation d'un certain nombre de journalistes à la réunion.

31. Des activités de renforcement des capacités ont également eu lieu en dehors des réunions de la Conférence des Parties. Le PNUE Grid Arendahl a participé à un certain nombre de réunions de renforcement des capacités pour journalistes en Europe de l'Est où les sujets traités ont suscité un intérêt considérable dans le public. Television Trust for the Environment (TVE), en partenariat avec l'UICN, a travaillé pour assurer la liaison avec les journalistes sur des questions relatives à la diversité biologique des eaux intérieures.

32. Le Comité consultatif informel a fait remarquer qu'un des principaux enjeux de la stratégie des relations avec les médias n'est pas seulement de susciter l'intérêt de la presse mais aussi de le conserver, à savoir préserver l'intérêt pour l'histoire après sa publication initiale. A cet égard, une stratégie qui a été suggérée est celle qui consiste à travailler avec divers partenaires en vue d'identifier les messages complémentaires qui transforment l'histoire en d'autres thèmes et de les promouvoir. Au fur et à mesure que le Secrétaire exécutif organise des réunions régionales de formation pour les médias, ces recommandations seront intégrées dans les programmes.

Activité prioritaire 5 : Élaborer des boîtes à outil pour la formulation et la mise en oeuvre de stratégies de communication, d'éducation et de sensibilisation du public

33. Grâce au concours financier généreux du gouvernement des Pays-Bas, le Secrétaire exécutif, en partenariat avec la Commission de l'éducation et de la communication (CEC) de l'UICN a élaboré une boîte à outils sur l'utilisation de la communication, de l'éducation et de la sensibilisation du public à l'intention des correspondants et coordonnateurs qui participent à l'élaboration des stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique. Les 13 et 14 décembre 2006, une petite réunion a eu lieu pour débattre de la création de boîtes à outils sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public et de l'intégration de la communication, de l'éducation et de la sensibilisation du public dans les ateliers de renforcement des capacités sur les stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique. Des représentants de la Division des conventions sur l'environnement du PNUE, de la Convention de Ramsar, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Commission de l'éducation et de la communication de l'UICN ont contribué au projet d'ordre du jour de l'atelier africain sur les stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique, y compris les manières dont la communication, l'éducation et la sensibilisation du public pourraient être intégrées sous la forme d'un module indépendant et d'un outil d'un bout à l'autre du processus.

34. La boîte à outils a été typographiée et imprimée à des fins de distribution aux correspondants et d'utilisation aux ateliers régionaux et infrarégionaux sur les stratégies plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique. Grâce aux gros efforts déployés par la Commission de l'éducation et de la communication de l'UICN pour promouvoir la boîte durant la phase précédant sa publication, la boîte à outils a déjà suscité une attention considérable et substantiels sont les liens Internet avec les fichiers. Une traduction de la boîte en espagnol est en cours de préparation. La phase de promotion suivante fera intervenir la diffusion de la boîte à divers publics, sa traduction dans d'autres langues de l'ONU et l'intégration de ses résultats.

Activité prioritaire 6 : Organiser des ateliers pour la coordination des stratégies de communication, d'éducation et de sensibilisation du public

35. Durant la période biennale, le Secrétaire exécutif n'a pas organisé d'ateliers spécifiquement consacrés à la communication à l'éducation et à la sensibilisation du public. Néanmoins, les ateliers régionaux et infrarégionaux sur les stratégies et les plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique organisés en 2007 et 2008 contenaient un module sur l'utilisation de la communication, de l'éducation et de la sensibilisation du public pour le processus des stratégies et des plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique. Les rapports des Parties sur les ateliers consacrés à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public qu'elles peuvent avoir organisé durant la période biennale sont en attente. L'octroi récemment par le gouvernement des Pays-Bas de fonds à l'appui d'ateliers nationaux en 2008 et au-delà sur la stratégie de communication, d'éducation et de sensibilisation du public en garantira l'organisation. Le Secrétariat examinera aussi le contenu des futurs ateliers de renforcement des capacités pour les différentes questions qui relèvent de la Convention et il recensera les moyens d'intégrer les éléments et questions de communication, d'éducation et de sensibilisation du public.

36. Dans ses observations au Secrétaire exécutif, le Comité consultatif informel a réitéré que l'intégration de la communication, de l'éducation et de la sensibilisation du public dans d'autres ateliers de renforcement des activités était certes importante mais qu'elle ne devait pas remplacer les ateliers autonomes sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public. Les deux approches ont été encouragées.

Activité prioritaire 7 : Mettre en place une infrastructure et un soutien pour un réseau mondial

37. La distribution dans le monde des produits de communication, d'éducation et de la sensibilisation du public a été facilitée par le Secrétariat à travers le mécanisme du Centre d'échange et son réseau de correspondants, communiquant à travers le réseau d'information électronique. En général, les mécanismes nationaux de centres d'échange distribuent et diffusent également des renseignements sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public national par le biais de leurs sites Internet, y compris des renseignements d'intérêt local. Désireux de communiquer avec d'autres parties prenantes, le Secrétaire exécutif a créé un réseau de correspondants pour les entreprises, les ONG, les femmes, les communautés autochtones et locales, et les jeunes.

38. Il existe d'autres éléments importants d'un réseau mondial. La Commission de l'éducation et de la communication de l'UICN est à cet égard un important partenaire. Son réseau mondial pour l'apprentissage de la conservation fournit un appui au programme de travail sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public sous la forme d'un portail Internet et d'un réseau de spécialistes de l'éducation, de la communication et du développement.

39. Une reconception du site Internet de la Convention sur la diversité biologique, y compris un soutien accru pour la traduction du contenu en espagnol et en français, a été achevée en 2007. La reconception de l'interface graphique et la réorganisation de la navigation et de la traduction du contenu ont abouti à une amélioration substantielle de l'usabilité du site, ce qui a amené le PNUE, le gouvernement hôte et d'autres organisations à en faire les louanges. En dehors de la reconception, l'utilisation d'outils électroniques pour la diffusion de l'information a été reconduite. Les actualités de la CDB sont produites tous les jours et diffusées aux abonnés partout dans le monde. Une utilisation à grande échelle des flux RSS a permis la présentation d'informations sur la Convention et ce, sur un large éventail de sites Internet dans le monde. Les flux sont disponibles pour les actualités quotidiennes, les dernières nouvelles, les notifications les plus récentes, les rapports finals, les futures réunions et les nouvelles du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques.

40. Comme le lui a demandé la décision VIII/6, le Secrétaire exécutif a réservé aux enfants une partie du site Internet de la Convention sur : <http://kids.cbd.int/> . Ces pages contiennent des jeux pédagogiques et une pochette pour les éducateurs. Dans le cadre des préparatifs de la Journée internationale de la diversité biologique en 2008, des matériels supplémentaires y seront ajoutés.

41. Le Comité consultatif informel a souligné que le réseau mondial ne peut pas reposer sur des moyens de communication électroniques uniquement. Etant donné qu'un certain nombre de Parties n'ont pas installé l'infrastructure de communications électronique nécessaire pour tirer parti de toutes les caractéristiques du site Internet de la Convention, d'autres moyens de transmission sont nécessaires. A cette fin, la création de partenariats avec les organismes et organisations qui peuvent transmettre des produits de communication, d'éducation et de sensibilisation du public dans un format non électronique aux régions sans accès à la toile est un facteur crucial pour assurer le succès du réseau mondial. Le Secrétaire exécutif est également encouragé à explorer divers mécanismes de prestation pour les produits de communication, d'éducation et de sensibilisation du public.

Activité prioritaire 8 : la Journée internationale de la diversité biologique

42. Durant la période biennale, en créant des messages plus robustes et en élaborant des produits d'information détaillés, grâce aux ressources fournies par les Parties, le Secrétaire exécutif a pu accroître l'assistance aux Parties pour qu'elles puissent tenir leurs célébrations. Par conséquent, le nombre de pays ayant organisé des célébrations en 2006 et 2007 a été plus élevé que jamais auparavant. Pour renforcer les messages de la Journée internationale, des thèmes ont été choisis qui sont venus compléter deux d'autres importantes célébrations comme les années internationales et la Journée mondiale de l'environnement. C'est en 2007 que la Journée internationale a remporté le plus grand succès, grâce en grande partie à l'allocation de ressources financières par le gouvernement norvégien à l'appui d'une campagne de médias et de produits d'information. La célébration de la Journée internationale de la diversité biologique a été encouragée comme une activité d'entreprise. Un groupe de travail interne a été créé et des coordonnateurs régionaux ont été nommés au sein du Secrétariat. Des efforts ont également été faits pour faire de la célébration de la Journée internationale un événement à l'intention de la famille tout entière de la diversité biologique. Un groupe de travail interinstitutions composé du secrétariat du groupe de liaison sur la diversité biologique et d'autres organisations sœurs a été mis sur pied.

43. En 2006, l'Année internationale des déserts et de désertification a donné l'occasion de célébrer la Journée internationale de la diversité biologique avec pour thème 'la diversité biologique des terres arides et subhumides'. Une section spéciale sur le site Internet (<http://www.cbd.int/ibd/biodiv-day-2006-ctrs.shtml>) a été créée et contenait des fiches documentaires ainsi qu'une galerie d'images de terres arides et subhumides dont ont fait don des Parties à la Convention. La Journée internationale de la diversité biologique a été célébrée sur les lieux du Secrétariat, avec l'inauguration de la salle de conférence Joke Waller-Hunter, à la mémoire de la contribution extraordinaire de l'ancien Secrétaire exécutif de la CCNUCC. L'événement d'une journée a rassemblé des représentants de missions diplomatiques ainsi que des fonctionnaires de rang supérieur des gouvernements du Québec et du Canada. Une table ronde sur la collaboration entre la Convention et les universités et centres de recherche canadiens a eu lieu dans l'après-midi qui s'est terminée par la signature d'un lettre d'intention entre la Convention et ces universités et centres de recherche.

44. En 2007, l'Année polaire internationale et la priorité qu'elle accorde aux changements climatiques ont donné au Secrétariat la possibilité de mettre en relief la relation entre les changements climatiques et la diversité biologique. Grâce à la générosité du gouvernement norvégien, le Secrétariat a donné un appui considérable aux célébrations dans le monde de la Journée internationale de la diversité biologique avec pour thème 'la diversité biologique et les changements climatiques'. Une pochette de rayonnement a été créée qui comprenait une brochure sur la diversité biologique et les changements climatiques, des fiches documentaires sur le rapport entre la diversité biologique, les changements climatiques et les objectifs du Millénaire pour le développement. Figurait dans la pochette le dernier numéro du magazine *Gincana* consacré aux changements climatiques et la diversité biologique. Cette pochette a été envoyée à toutes les Parties, aux organisations partenaires et à d'autres. Une vidéo sur le thème de la diversité biologique et les changements climatiques a également été produite. Ces ressources et d'autres ont été affichées sur le site Internet de la Convention (<http://www.cbd.int/ibd/2007/>).

45. À l'appui de ce qui précède, le Secrétariat a également donné un appui à la création comme à la diffusion de deux épisodes de la série de télévision de BBC Monde "The Earth Report". Ces épisodes, "All of a Quiver" et "Adopt, Adapt and Survive", ont été diffusés en avril et examinaient la manière dont la diversité biologique s'adapte aux changements climatiques, les méthodes pour le faciliter et l'impact sur les moyens de subsistance des pauvres. BBC Monde est un réseau mondial et attire plus de 200 millions de téléspectateurs.

46. À la suite de ces activités, il y a eu plus de célébrations dans le monde que jamais auparavant. Soixante-trois Parties, soit un tiers des Parties à la Convention, ont fait savoir qu'elles avaient organisé des activités. Celles-ci ont été complétées par la participation de dix-huit organisations partenaires allant du Programme des Nations Unies pour le développement aux bureaux régionaux du PNUÉ. À noter la tenue d'une conférence de presse et d'une exposition de photographies sur les communautés autochtones et locales vulnérables aux changements climatiques au siège de l'ONU en marge du Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones. Un rapport sur ces célébrations a été publié par le Secrétariat; il est disponible sur : <http://www.cbd.int/doc/bioday/2007/ibd-2007-report-en.pdf>

47. À Montréal, le Secrétariat a organisé le 22 mai au Jardin botanique un événement de haut niveau. Grâce au partenariat de la ville de Montréal, du Jardin botanique et du Gouvernement fédéral, un événement d'une journée a rassemblé plus de deux cent personnalités dans le Jardin. Au nombre des participants figuraient Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le ministre fédéral de l'environnement, monsieur John Baird, monsieur Michael Fortier, ministre fédéral pour le Québec, le ministre du développement durable du Québec, Line Beauchamp et le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay. Des messages ont été reçus du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, de la présidente en exercice et du prochain président de la Conférence des Parties, Mme Marina Silva et M. Sigmar Gabriel respectivement et de la PDG du Fonds pour l'environnement mondial, Mme Monique Barbut.

48. Le programme de rayonnement scolaire du Secrétariat a été cette année un grand succès, avec la mobilisation de volontaires pour faire des exposés. En conséquence, un nombre plus élevé que jamais d'écoles dans la région de Montréal en a bénéficié. Un concours de peinture avec la participation de 200 écoles a également été organisé.

49. Durant la deuxième moitié de 2007, les Parties ont été notifiées que le thème de la Journée internationale en 2008 serait 'La diversité biologique et l'agriculture'. En prévision des activités et des matériels de sensibilisation, le groupe de travail interinstitutions a tenu sa première réunion le 18 juillet 2007. Une affiche et des logotypes pour l'année ont été créés et des versions électroniques affichées sur le site Internet du Secrétariat (<http://www.cbd.int/ibd/2008/>) pour diffusion et reproduction par les Parties. Le Secrétariat a également travaillé avec l'organisation non gouvernementale Tropical Conservancy à l'élaboration d'un numéro spécial de sa revue *Biodiversity* sur la diversité biologique et l'agriculture, qui paraîtra à la neuvième réunion de la Conférence des Parties. Il est prévu que les célébrations coïncideront avec cette neuvième réunion, y compris une séance pendant la plénière le 22 mai, une réception le soir et des manifestations parallèles durant la journée.

50. S'agissant des années à venir, pour faciliter la programmation préalable, le Secrétariat annoncera à l'avance les thèmes de la Journée internationale de la diversité biologique. En 2009, les espèces exotiques envahissantes en seront le thème. En 2010, pour coïncider avec l'Année internationale de la diversité biologique, la diversité biologique au service du développement en sera le thème. En 2011, la Journée sera consacrée aux forêts et à la diversité biologique pour célébrer l'Année internationale sur les forêts. Enfin, le thème pour 2012 coïncidera avec le vingtième anniversaire de l'ouverture de la Convention à la signature des Parties.

Activité prioritaire 9 : Élever le profil des réunions de la Conférence des Parties et de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques

51. Les progrès accomplis au titre de cette activité prioritaire sont attribuables aux efforts et ressources consacrés par les hôtes des huitième et neuvième réunions de la Conférence des Parties. Dans les deux cas, les campagnes locales et nationales coordonnées sont eu des impacts au-delà des publics nationaux et elles ont suscité l'attention de la communauté internationale.

52. Pour la huitième réunion de la Conférence des Parties à la Convention, la collaboration aux niveaux du gouvernement fédéral, de l'Etat et des municipalités a permis d'obtenir un des taux de participation les plus élevés à une réunion de la Conférence des Parties tout en aidant à obtenir de la part des médias une bonne couverture. Les activités organisées par le gouvernement municipal, y compris plusieurs événements culturels et scolaires, ainsi que l'organisation d'exposition et la diffusion de messages dans des endroits publics aux quatre coins de la ville ont fait prendre davantage conscience de la réunion. Un sommet des enfants tenu durant la réunion, y compris la transmission d'une déclaration au Secrétaire exécutif, a appelé l'attention des médias internationaux, une photographie de l'événement prise par l'Agence France-Presse (AFP) étant choisie comme l'une des photos de la presse mondiale pour la journée.

53. L'Allemagne, prochain pays hôte de la Conférence des Parties, a obtenu de sa campagne d'excellents résultats. En juillet 2007 ont commencé les préparatifs des activités de communication et de sensibilisation du public relatives à la neuvième réunion de la Conférence des Parties, y compris des réunions à Bonn avec des représentants du Ministère fédéral de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sûreté nucléaire ainsi que de la ville de Bonn et le personnel des services d'information des médias de la CCNUCC.

54. Les préparatifs ont inclus l'organisation d'une vaste campagne dans les médias. Cette campagne a conjugué des appels émotifs et de politique générale afin d'obtenir le soutien du public pour la Conférence. Pour accroître la motivation du public, le Ministère fédéral de l'environnement a créé "Naturallianz". C'est une alliance publique où des personnalités du milieu des affaires, du secteur des sciences, des organisations non gouvernementales, de la politique, de la culture et des médias s'engagent à promouvoir la diversité biologique et à soutenir la campagne en organisant des événements publics. Une exposition itinérante d'une durée d'un mois qui a parcouru tous les *Länder* de la République s'est révélée très populaire.

55. L'image de marque de l'événement a été fonction des thèmes : "Toutes les espèces sont interdépendantes" et "L'homme est l'espèce menacée d'extinction". Ces thèmes reflètent l'approche par écosystème et l'importance que revêt la diversité biologique pour le bien-être de l'humanité. Cette image a été développée au moyen d'une publicité traditionnelle, de télévision spots et d'une chanson de campagne chantée par le groupe allemand populaire "Hohner" à tous leurs spectacles.

56. À la réunion du Comité consultatif informel de janvier 2008, les membres ont fait part de leur enthousiasme pour cette initiative et de leur désir de trouver des manières de continuer à utiliser ces messages après la neuvième réunion de la Conférence des Parties. Les membres ont également indiqué que les Parties avaient mené leurs propres campagnes de promotion en prévision de la Conférence des Parties, notamment sous la forme de séminaires à l'intention des médias. Le comité était ailleurs heureux que l'hôte donnait son soutien à l'organisation d'une foire sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public et il a encouragé toutes les Parties à y participer.

57. La convocation à Paris et à Rome respectivement des douzième et treizième réunions de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques a également contribué à valoriser le profil de cet Organe auprès d'organisations soeurs comme l'UNESCO et la l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi qu'auprès des représentants des médias accrédités auprès de ces deux organisations.

Activité prioritaire 10 : Renforcer l'éducation formelle et informelle sur la diversité biologique

58. Pour appuyer les Parties dans la mise en oeuvre de cette activité prioritaire, le Secrétaire exécutif a organisé, en collaboration avec l'UNESCO et grâce aux ressources financières généreuses du Gouvernement des Pays-Bas, un atelier d'experts sur le renforcement de l'éducation formelle et informelle sur la diversité biologique. Ont participé à cet atelier des représentants de l'État, du secteur de l'éducation, du secteur privé et d'organisations non gouvernementales ayant des compétences en matière d'éducation sur la diversité biologique. Les participants ont essentiellement traité des différentes manières dont les concepts de la diversité biologique peuvent être intégrés dans des contextes formels et informels d'enseignement. Ils ont en particulier passé en revue la contribution de ces expériences d'apprentissage à la mise en oeuvre de la Convention. Le rapport de la réunion servira de plan d'action pour les Parties durant la période biennale il sera mis à disposition sous la forme d'un document d'information pour la neuvième réunion de la Conférence des Parties (UNEP/CBD/COP/9/INF/23).

59. L'éducation a également fait partie de l'initiative de rayonnement d'entreprise. Le Secrétariat a collaboré avec la Harvard Business School à l'exécution d'une étude de cas portant sur les efforts déployés par le Secrétariat pour travailler avec le milieu des affaires. Ce cas a été enseigné à des cadres de direction supérieurs durant le séminaire sur l'agro-alimentaire en janvier 2007 et il est disponible sous la forme de matériel d'enseignement dans le cadre de la collecte de cas de la Harvard Business School. Le Secrétariat a également collaboré avec la Haas School of Business, University of California, Berkeley, et le Center for Responsible Business à Haas, et le Net Impact Club à l'organisation entre janvier et avril 2008, pour des étudiants de maîtrise en gestion des entreprises, d'un séminaire sur la stratégie environnementale dans le domaine des affaires. Un rapport doit être établi qui pourrait servir de matériel de base potentiel à l'élaboration de programmes similaires dans d'autres écoles et programmes de commerce partout dans le monde.

60. Dans le cadre des activités relatives à la neuvième réunion de la Conférence des Parties, le Secrétariat collaborera avec le Comité allemand pour la Décennie de l'éducation en vue du développement durable afin d'organiser un forum d'une durée d'un jour sur la diversité biologique et l'éducation en vue du développement durable, comptant sur la participation de membres du comité national allemand, du Secrétariat et d'autres experts internationaux.

61. Les membres du Comité consultatif informel ont souligné les difficultés éprouvées à réaliser cette activité. La nécessité pour les ministères de l'environnement et de l'éducation de collaborer est importante mais elle pourrait introduire de nouvelles complexités. Les partenariats entre Parties pourraient ici jouer un rôle utile. Quelques membres du Comité consultatif informel ont souligné la nécessité de cibler non seulement l'éducation formelle mais aussi l'éducation informelle. Il a de même été souligné que les publics cibles en matière d'éducation devaient être évalués. Le comité espérait en particulier que le Secrétariat pourrait compléter les activités destinées aux écoliers avec des activités consacrées aux praticiens de la diversité biologique et d'autres pour qui les questions relatives à la diversité biologique sont à l'avant-plan de leurs activités quotidiennes. Le comité a également prié le Secrétariat de faire montre d'esprit stratégique dans la manière dont il lie les activités d'éducation avec la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable. En règle générale, toute mise en oeuvre de cette activité prioritaire doit être mesurée et équilibrée avec les efforts déployés au titre des activités antérieures, y compris notamment les activités prioritaires 5 et 6.

D. Année internationale de la diversité biologique

62. Comme suite à une recommandation de la huitième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, l'Assemblée générale des Nations Unies a, à sa soixante et unième session, adopté la résolution 61/203, datée du 20 décembre 2006, qui proclamait 2010 Année

internationale de la diversité biologique et désignait le Secrétariat de la Convention comme centre de liaison des célébrations.

63. Les célébrations de l'Année internationale de la diversité biologique ont deux objectifs : i) sensibiliser à l'importance de la diversité biologique, y compris pour le bien-être de l'humanité, et au rôle que la Convention peut jouer pour assurer la conservation et l'utilisation durable ainsi que le partage équitable des avantages en découlant; et ii) promouvoir l'application de la Convention et la participation de tous les acteurs et parties prenantes aux efforts de coopération menés pour atteindre les trois objectifs de la Convention.

64. La stratégie formulée pour l'Année internationale de la diversité biologique est présentée dans un additif au présent document UNEP/SCBD/COP/9/25/add.1. Elle est axée sur trois piliers : i) création d'un message mondial et création d'espaces et d'opportunités pour épingler les histoires locales; ii) maintien de l'élan donné en faisant la promotion de l'Année internationale de la diversité biologique avant 2010; et iii) mise à profit des activités des Parties et des organisations partenaires en mobilisant un soutien.

65. Il est important de souligner le rapport entre l'Année internationale de la diversité biologique en 2010 et la parution de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Les messages de cette publication seront également ceux de l'Année internationale de la diversité biologique. Cette édition sera par ailleurs une importante ressource d'information pour l'Année internationale.

66. Dans son examen de l'Année internationale de la diversité biologique, le Comité consultatif informel s'est félicité de ce document et il a fait part de son soutien en faveur de la notion des histoires locales. Le Secrétaire exécutif a été instamment prié d'assurer la liaison avec divers acteurs, organisations et organes de presse pour encourager de telles histoires. En général, le Comité consultatif informel a prié le Secrétariat de commencer à organiser dès que possible les activités et sans aucun doute immédiatement après la neuvième réunion de la Conférence des Parties, et de mobiliser des ressources. L'expérience de l'hôte de la neuvième réunion de la Conférence des Parties a été mentionnée comme un bon modèle d'autres efforts nationaux consacrés à l'Année internationale de la diversité biologique. Un soutien pour l'Année internationale de la diversité biologique devrait être mobilisé à tous les niveaux.

E. Options pour faire progresser les travaux futurs

67. À sa réunion en janvier, le Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public s'est félicité en général de l'état d'avancement des activités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public. Il a réitéré son soutien pour le Programme d'action et prié le Secrétaire exécutif de maintenir le document à l'étude et de le mettre à la disposition des Parties. Des efforts devraient être faits en vue de mobiliser des ressources pour le programme de travail sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public de la même manière que les Amis du programme de travail sur les aires protégées l'ont fait has coalesced and emerged.

68. La question de la formation doit encore être abordée. S'il est vrai que les ateliers régionaux et infrarégionaux sur les stratégies et plans d'action nationaux et sur les aires protégées contribuent à la formation, ce besoin doit être examiné et faire l'objet de mesures plus programmatiques par le Secrétaire exécutif durant la prochaine période biennale.

69. Le Comité consultatif informel a également débattu de la nécessité de renforcer les capacités en matière de sensibilisation à la question de l'accès et au partage des avantages. La complexité des négociations en cours en fait un défi. Dans le même temps, diverses parties prenantes ne cernent pas comme il se doit les questions que soulève le régime. Le Comité consultatif informel a souligné que les efforts à réaliser dans le contexte du programme de travail sur la communication, l'éducation et la

sensibilisation du public devraient porter sur le renforcement des capacités de communication sur ces questions. Le Secrétaire exécutif devrait appuyer les efforts déployés aux niveaux régional et infrarégional pour faire mieux comprendre cette question par les décideurs.

70. Au cours des deux prochaines années, les activités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public devraient être étroitement coordonnées avec les activités d'organisation de l'Année internationale de la diversité biologique. Les produits, les messages et les activités devraient être organisés de manière telle qu'ils contribuent à la célébration de l'Année internationale et qu'ils y ajoutent de la valeur.

III. PROJET DE DÉCISION

71. La Conférence des Parties souhaitera peut-être adopter une décision selon les grandes lignes suivantes :

Notant avec appréciation les progrès accomplis par le Secrétaire exécutif, avec le concours du Comité consultatif informel, dans la mise en oeuvre du programme de travail pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public sur la base de la courte liste d'activités prioritaires que renferme l'annexe II de la décision VIII/6 ainsi que des contributions faites par quelques Parties à l'appui des activités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public au niveau international,

1. *Invite* les Parties, les organisations internationales et autres partenaires, y compris les représentants des communautés autochtones et locales, des organisations non gouvernementales et du secteur privé, à redoubler d'efforts pour mettre en oeuvre le programme de travail, compte tenu selon qu'il conviendra du programme d'action 2008-2010;

2. *Souligne* la nécessité pour les Parties d'intégrer la communication, l'éducation et la sensibilisation du public dans leurs stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique;

3. *Encourage* le Secrétaire exécutif à utiliser et à améliorer davantage le programme d'action 2008-2010 en tant qu'outil pratique destiné à guider les mesures internationales d'appui à la mise en oeuvre au niveau national du programme de travail sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public;

4. *Invite* les donateurs intéressés et les organisations internationales concernées à fournir des ressources financières suffisantes et prévisibles pour la mise en oeuvre du programme de travail sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public;

5. *Invite* les Parties à accueillir la principale célébration de la Journée internationale de la diversité biologique en 2010;

6. *Invite* les Parties et les organisations internationales concernées à renforcer la mise en oeuvre au niveau national du programme de travail sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public et de coordonner leurs efforts en vue de la célébration de l'Année internationale de la diversité biologique 2010 et de soumettre leurs rapports au Secrétaire exécutif

7. *Prie* les Parties à fournir des ressources financières au Secrétaire exécutif, dans le contexte des négociations en cours sur un régime international d'accès et de partage des avantages, et à promouvoir le Plan d'action pour le renforcement des capacités sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages (Décision VII/19, Annexe), pour qu'il puisse soutenir les activités régionales et

infrarégionales de communication, d'éducation et de sensibilisation du public relatives à l'accès et au partage des avantages, notamment par le biais de la formulation de stratégies et produits de communication destinés à sensibiliser davantage les décideurs et les parties prenantes concernées.
